WARNER, Mme DAN'L.
Taxe de 1897 montant à..... 30c
Taxe de levée, district d'Orleans 1897 05c

Total..... 35c

493 Une lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Fern, Cypress et Sycamore, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 28, mesurant 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Feru et Sycamore.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes pour le Sixième District, pour la Paroisse d'Orléans.
17 mai - 17 24 31—juin 7 14 18

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Sixième District, composé des sixième et septième districts municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, du 6me district paroisse d'Orléans. Nlle-Orléans, 17 mai 1898.

Conformément à la section 63 de l'acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le sixième district, paroisse d'Orléans, composé des sixième et septième districts municipaux, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes des années 1897, 1896 et 1895, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI, 18 juin 1898 à 11 heures A. M., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat, Sixième District Paroisse d'Orléans.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1216 avenue de la Louisiane, entre les rues Chestnut et Camp, et d'une portion de terre dans le fond du No 3319 rue Magasins.

Michael McQuade vs Louis C. Grevenig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,674.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 juillet à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

I—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chestnut Delachaise et Camp, mesurant cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lequel lot est composé des subdivisions suivantes, démontrées sur un plan annexé à un acte passé pardevant Charles G. Andry, ancien notaire, le 24 novembre 18 0: 1 d'un lot mesurant quarante-un pieds huit pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur, mesure américaine, lequel est composé du lot entier No 5 et d'une portion du lot No 4 sur un plan du Faubourg Plaisance, par C. A. Hedin, ingénieur, et déposé dans le bureau de Théo. Guyol, ancien notaire, et est désigné par la lettre C, en encre rouge, sur un plan fait par Louis N. Pilié, voyer de ville, en date de juillet 1894 et annexé à un acte de vente par J. C. Bach à W. P. Nicholls, passé pardevant Samuel Flower notaire, le 23 août 1894. 2° D'une portion de terre touchant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B sur le dit plan de L. H. Pilié, voyer de la ville étant composé d'une portion des lots 6 et 11 sur ledit plan du faubourg Plaisance et mesurant dix pieds six pouces et quatre lignes sur l'avenue Louisiana par cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles et 3me d'une portion de terre étant directement dans le fond du dit lot C, ci-dessus décrit et mesurant dans le fond quarante et un pieds huit pouces par trente deux pieds de profondeur.

II—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 217, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magasins, Camp et Toledano, désigné par la lettre S, étant dans le fond du lot No 5 dudit ilet et a une distance de cent seize pieds de la rue Magasins et mesurant trente deux pieds quatre pouces dans le fond du lot No 5 sur une profondeur entre lignes égales et parallèles vers la rue Camp de quarante-deux pieds huit pouces plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
18 juin—18 24—juil 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Formant le coin des rues Marigny et Remparts, dans l'ilot borné par les dites rues et les rues Mandeville et St Claude.

Mme Mary Gehlbach vs Succession de Pierre Canterou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 56,797.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le JEUDI 21 juillet 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le Troisième district de cette ville, borné par les rues Remparts (anciennement Amour) Marigny Mandeville et St Claude (anciennement Bons Enfants) et le lot formant l'encoignure des rues Remparts, (anciennement Amour) et Marigny et lequel lot mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Marigny par soixante pieds de profondeur et de face sur la rue des Remparts (anciennement Amour).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo Peters avocat pour le plaignant.
18 juin —18 24—juil 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Raoul Vallon et Wm. L. McConnico, Liquidateurs, etc., vs Lazarus Gardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,047—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union Bagatelle, Remparts et St-Claude, mesurant vingt cinq pieds de face sur la rue Union, par cent cinquante pieds de profondeur, et désigné comme moitié du lot No soixante-six, ladite moitié étant la plus rapprochée de la rue St-Claude.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
P. M. Milner, avocat des plaignants.
18 juin—18 24—1 8 15 21 juil

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier de la Bijouterie 326 rue St-Charles,

Consistant en Montres, Pendules, Diamants et Bagues en or, Bracelets, Miroirs, Pots en argent, Couteaux, Vitrines, Installations, Chandeliers, etc.

Mardi, 28 juin, à 11 h. A. M.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras—En vertu et conformément à un ordre dans l'affaire de A. J. Erler vs ses créanciers, No 56,200, Division E, en date et signé le 17 juin 1897 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—

Le contenu entier de la bijouterie No 326 rue St-Charles, sans limites ni réserve.
Conditions—Comptant.
15 juin— 18 19 23 26 27 28

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu. 541 rue Mandeville et 2408 rue de Chartres et 2412 et 2414 rue de Chartres.

Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Doll.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,384.—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 19 juillet 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, et donnent de complètes renseignements; conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 13 juin 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais usuels légaux et annonces, les suivantes décrites propriétés, à savoir :

Premièrement—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (autrefois Moreau) Victoire, Mandeville et Espagne; ladite portion de terre mesurant trente (30) pieds de face à la dite rue de Chartres (autrefois rue Moreau) commençant à quatre-vingt-quatorze pieds de l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et rue Mandeville sur une profondeur de cinquante-deux pieds (52) dix pouces (10) et six lignes (6) entre lignes parallèles et est composée de l'arrière portion des lots Nos un et deux dudit ilet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et Mandeville, et le lot No deux touchant au lot No un sur la rue Mandeville.

Secondement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. La dite portion de terre mesurant vingt sept pieds (27) dix pouces (10") et deux lignes (2"') de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres, anciennement Moreau, de quatre-vingt quatorze pieds (94), le tout mesure américaine, et forme l'angle des dites deux rues, étant la partie face au lot de terre désigné par le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et voyer civil, en date du 22 avril 1848, et déposé à l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, comme référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juin—16 17 18 19 26—3 10 17 18 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Angela Reisblanc Veuve de Verlein De Gruy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 55,884—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Dominique E. Seghers exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
18 juin—18 22 27 Greffier.

Successions de Patrick Burns et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — Nos 53,567 et 53 977 consolidés — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Annie Burns exécutrice des successions de Patrick Burns et femme, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
18 juin—18 22 27 Greffier.

Succession de Mme Rose Vallas, veuve d'Auguste Chevillet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,859—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sophie Val at, femme de Joseph Monier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN
18 juin—18 22 27 Greffier.

Succession de Louis Théodule Chalon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,807—Division A—Attendu que Joseph Bourgeois a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Théodule Chalon, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
8 juin—8 12 18 Greffier.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU : RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. D. A. Chaffraix. M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin. Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDEE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes :

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIEE —ET— Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDE LE 1er SEPTEMBRE 1827.

AVIS AUX CREANCIERS.

Barba et Gomes vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,584—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Landrodie comme syndic provisoire et syndic définitif des créanciers de Barba et Gomes ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
9 juin—9 13 18 Greffier.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des déboursés présenté par A. G. Ricks, recevoir de la New Orleans Brewing Association, pour le mois d'avril 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel et Hart, avocats Greffier.
11 juin—11 15 20

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

Succession de Harlow J. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,819—Division E—Attendu que Benjamin Ory a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harlow J. Phelps, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN,
Benj. Ory, avocat Greffier.
11 juin—11 15 20

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:			
Sur risques d'incendie	$392,131 00		
Sur risques de rivières	5,574 73		
Sur risques de mer	2,520 05		
	$400,225 87		
A ajouter:			
Primes non acquises de 1896	119,854 02		
		520,079 00	
A déduire:			
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69		
Primes remboursées	50,401 05		
Réassurances	37,453 79		
		230,025 55	
			$290,054 37
A ajouter:			
Profits et pertes			$25,514 28
Recettes nettes			$315,568 65
A déduire: Pertes payées—			
Sur risques d'incendies	$113,621 64		
Sur risques de rivières	1,051 32		
Sur risques maritimes	777 90		
Total	$115,450 86		
Commissions	56,862 61		
Taxes et licences	15,899 66		
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74		
			223,814 87
Balance			$92,753 78
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées			26,249 07
Profit net			$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897			12,000 00
			$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896			47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897			$102,004 71

ACTIF.

Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER, GEO H. DUNBAR, F. BARKER, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47		
Primes maritimes	748 00		
Primes des rivières	342 93		
	$269,739 49		
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37		
Total			$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15		
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24		
			$11,392 91
Fonds de surplus, 1896			5,032 00
Total			$354,164 77
Pertes payées—			
Sur risques de feu	$110,271 11		
Sur risques de rivières	7 72		
Réassurances	46,466 13		
Primes remises et commissions	70 392 29		
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51		
Total		233,283 76	
Profits brute		$120,881 01	
Réservé pour—			
Primes non expirées	$82,699 61		
Pertes payées et non payées	20,181 40		
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00		
Fonds de surplus	10,000 00		
		120,881 01	

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6 629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40
Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
(SCEAU) GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
18 jan—1 m

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Rouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenan Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Engbein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Fontaine.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandelin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrane.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (dit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenan Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudes.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diane.
Franklin, maintenant Nunes.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Riddell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Tèche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Puller.
Peter, maintenant Avenue Pélican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Enterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à Lower Line) Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S Hagan), Elka.
Terpsichore (de S. Broad à l'aven ue S Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. O., maintenant Apollonia.
Bernadette (de Douzième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississippi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
[illegible] maintenant Acacia.

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Résumant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET SIENNELLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
Rue de Chartres